

CIRCULAIRE

DOSSIER : AP_4/12/19/12

DIFFUSION : Parties à la Convention de Nouméa

DATE : 26 June 2023

CIRCULAIRE : 24/33

OBJET : **Invitation à la Réunion Spéciale des Parties contractantes à la Convention pour la protection des ressources naturelles et de l'environnement de la région du Pacifique Sud et protocoles y relatifs (Convention de Nouméa) de 1986. Du 13 au 16 août 2024 à l'Hôtel Tanoa International de Nadi (Fidji)**

Chères Parties contractantes,

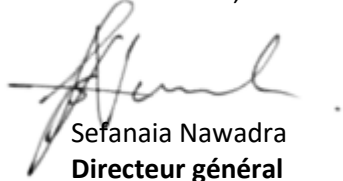
J'ai le plaisir de vous informer que le Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE), en sa qualité de Secrétariat de la Convention de Nouméa, organise une Réunion Spéciale des Parties contractantes à la Convention de Nouméa **du 13 au 16 août 2024** à Nadi (Fidji). Le Secrétariat a donc le plaisir d'inviter **un ou une (1) représentant de chacune des Parties contractantes** à prendre part à cette rencontre.

Après la Dix-septième Conférence des Parties (COP17) en 2023, l'objectif principal de cette Réunion Spéciale des Parties est de discuter et d'approuver un Plan de Travail et un Budget pour la mise en œuvre des recommandations formulées dans le cadre de la révision de la Convention de Nouméa qui s'est achevée en 2021. Par ailleurs, la Réunion proposera des sessions d'information sur la Convention de Nouméa, qui viendront rafraîchir les connaissances acquises au fil de l'évolution historique de la Convention.

L'aide financière accordée couvre le billet d'avion aller-retour le plus direct et le plus économique, ainsi que des indemnités journalières pour la durée de la Réunion. Elle sera accordée à votre représentant-e désigné-e conformément aux dispositions de la politique relative aux déplacements du PROE. Ainsi, le Secrétariat vous saurait gré de lui renvoyer le formulaire de nomination (ci-joint) rempli avant le **28 juin 2024 (heure du Samoa)**. Le Secrétariat pourra alors prendre les dispositions nécessaires afin de réserver les vols et l'hébergement pour les participant(e)s désigné(e)s.

Pour de plus amples informations ou pour obtenir de l'aide, veuillez contacter M. Jope Davetanivalu à l'adresse joped@sprep.org ou M^{me} Anastacia Amoa-Stowers à l'adresse anastacias@sprep.org.

Cordialement,



Sefanaia Nawadra
Directeur général

AT/JD/lr/rmg

BP 240, Apia, Samoa Tél. : +685 21929 Fax : +685 20231 sprep@sprep.org www.sprep.org